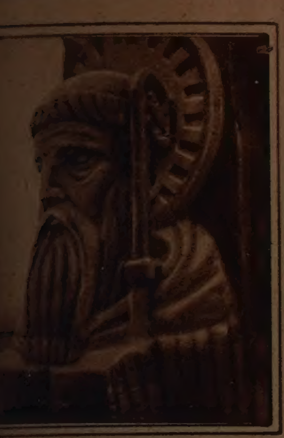
Année. — N° 8 Abonnement : *Belgique*, 30 fr.; *France*, 6 belgas; *autres pays*, 7 ou 8 belgas. JANVIER-FÉVRIER-MARS 1928.

L'ARTISAN LITURGIQUE



St-Benoît du Clocher de Villemonble.

Revue trimestrielle d'art religieux appliqué

ÉDITÉE PAR

L'APOSTOLAT LITURGIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-ANDRÉ
AVEC LA COLLABORATION DES FILLES DE L'ÉGLISE.

Conditions d'Abonnement: *Voir ci-dessus et dernière page du n° précédent*

Bureaux : ARTISAN LITURGIQUE, Abbaye de St-André, par Lophem (Belgique)
Ch. P. Belgique : Apostolat liturgique 965.54. — France : Bureau liturgique Paris 241.21

SOMMAIRE DU N° 8

NOS ÉGLISES en béton armé

(Suite, voir page 125)

Fig. 1. — Extérieur de l'Eglise Sainte Thérèse à Montmagny (vue de côté). — Œuvre des Frères Perret. (Photo Bonney).



Fig. 2. — Extérieur de l'Eglise Sainte Thérèse de Montmagny (vue de face). (Photo Bonney).

Une belle revue d'Art religieux appliqué

"L'ARTISAN LITURGIQUE"

Nous sommes heureux de signaler, dans cette page où nous nous efforçons de donner, chaque semaine, un tableau de l'activité catholique dans le domaine des arts, l'heureuse transformation — qui équivaut à une création — d'une revue dont le programme, quoique moins vaste que le nôtre, s'en rapproche néanmoins sensiblement : *L'Artisan Liturgique*.

Editée par « l'Apostolat liturgique, de l'Abbaye de Saint-André », par Lophem (Belgique), avec la collaboration des « Filles de l'Eglise » et sous la haute et savante direction de Dom Gaspar Lefebvre, O.S.B., cette revue de grand format, contiendra désormais, dans chacun de ses numéros, seize pages illustrées de très belles héliogravures, plus quatre pages en couleurs, trente-deux pages de « supplément » et un transparent avec dessin décalquable à grandeur, pouvant servir à l'exécution d'un ornement. C'est ainsi que le numéro qui vient de paraître donne — à côté d'excellents articles sur les *Eglises en béton*, sur le *Symbolisme du paon*, sur *l'Histoire de l'aube*, sur *l'Aube franciscaine offerte à S. S. Pie XI* (dont la *Vie Catholique* a parlé elle-même dernièrement), un très intéressant modèle d'aube en broderie Richelieu, avec motifs de *cerfs*.

Nous ne trouvons, après avoir feuilleté ce beau fascicule, qu'un vœu à formuler : c'est que *L'Artisan Liturgique*, revue *trimestrielle*, devienne bientôt revue mensuelle, et ce, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'art religieux.

(Extrait de « La Vie Catholique » du 17 mars 1928).

Pierre LADOUE.

Eglise Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Montmagny (S. et O.-France)

Toujours dans la banlieue de Paris, à Montmagny (Seine et Oise) les mêmes Frères Perret ont élevé comme une réduction du Raincy. (V. fig. 1).

Dédiée à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus elle est toute simple comme sa Patronne ; si simple que sur la photographie elle parait sèche, froide, austère. Il n'en est rien heureusement et dans le ciel de l'île de France, toujours un peu brumeux et un peu gris, le clocher de ciment — tout pur — se détache fin, élancé. (V. fig. 2).

Un problème spécial était à résoudre... Bien qu'en plein champs l'Eglise est mitoyenne sur toute sa longueur et ses voisins pourraient de droit construire des murs élevés qui arrêtent la lumière. Les Frères Perret ont élevé les parois du monument sur les piliers qui à l'intérieur traçent les bas-côtés, évitant ainsi d'éclairer l'édifice par le haut, ce qui a toujours des inconvénients, et permettant au soleil de passer même après des constructions mitoyennes subséquentes...

A l'intérieur ce sont les même gammes, les mêmes accords de bleu et de jaune qui filtrent en un violet très fin et du meilleur effet la



Fig. 3. — Intérieur de l'Eglise Sainte Thérèse à Montmagny. (Photo Bonney).

lumière du dehors. (V. fig. 3). Dans le chœur, derrière l'autel en ciment rehaussé d'or, des peintures à fresque de Mlle Valentine Reyre.

L'Eglise qui a 12 mètres sur 35, a coûté avec tous ses accessoires 325.000 francs.

* * *

Le Concours de l'Eglise Ste-Jeanne-d'Arc à Paris

Ce projet n'est demeuré qu'à l'état de projet. Fait pour le concours de l'Eglise Jeanne d'Arc (vœu du Cardinal Amette), il ne fut pas accepté du Jury et c'est dommage car il eut été intéressant de voir comment les Frères Perret eussent développé leur idée.

J'en donne une reproduction à titre documentaire pour permettre de constater que si l'architecte put faire à Montmagny une réduction du Raincy, ici c'en était une admirable amplification, basée toujours sur ce même principe de la « verticalité » qui, à toutes les époques, a différencié le style « Français ». (V. fig 4.)

Ce haut clocher s'élèverait à 200 mètres, l'auteur voulant glorifier par cette ascension symbolique notre Sainte nationale. Grâce aux coupures nombreuses et très heureuses cette tour n'a rien de lourd et rappelle dans ses proportions les hautes flèches qu'essayent d'élever en pierre ou en bois les architectes du siècle. La largeur de la nef est de 28 mètres, sa longueur 85 mètres et MM. Perret s'offraient à terminer en trois ans, et à ne pas dépasser la somme de 14 millions 575.000 francs fixée par le programme. Pour un pareil édifice, la somme n'était pas exagérée...

* * *

Fig. 4. — Basilique Sainte Jeanne d'Arc. Concours de 1926. Projet des Frères Perret.

Le clocher de Villemomble

Du chemin de fer on l'aperçoit, tendu vers le ciel comme une âme qui prie, dominant toute la plaine, comme un mât à la hune chargée de vigies qui gardent le pays..., échelle de Jacob échelonnée d'anges et de saints, qui montent jusqu'à la croix supportée par le globe du monde..., svelte, gracieux, pieux ainsi qu'un jeune novice..

Tout jeune, il l'est ! L'an dernier encore l'église était dépourvue de ce clocher si longtemps désiré par les pasteurs et les fidèles de Villemomble ; l'argent manquait !

L'abbé Klein, le curé actuel, rencontra au cours d'un voyage lointain un jeune architecte, artiste autant que chrétien, M. Paul Tournon, président des Catholiques des Beaux-Arts. La conversation se lia et ce fut le prélude de cette véritable symphonie de ciment...

Grâce au « béton » ,M. Tournon put réaliser le véritable tour de force qu'on lui proposait : faire pour 70.000 francs ce qui en pierre serait revenu à plus de 500.000 fr. ; construire en trois mois, sur un socle étroit déjà existant, un clocher de 50 mètres qui ne le cède en rien par sa hardiesse et sa résistance, et fournir sur cette flèche légère, sans l'alourdir, un thème iconographique de grande dimension. (V.fig.5).

La production de vingt-huit pieux personnages qui composent la flèche, surtout des saints qui ont 7 mètres de hauteur, fut le second tour de force, celui de M. Sarabezolles, le sculpteur. Perché sur de vertigineux échafaudages, il tailla dans le ciment frais au fur et à mesure du décoffrage, sans interruption pour ne pas laisser au ciment le temps de durcir. (V. fig. 6.). Il lui fallait travailler par « assises », exécutant d'abord les pieds, puis les tuniques, puis les têtes, montant toujours vers la croix qui domine le tout. Chaque coup de ciseau était définitif. Sans maquettes, sans recul sur ces planches aériennes, avec sa seule inspiration de croyant, il cisela ces statues hié-



Fig. 6. — Le sculpteur travaillant à « fresque » sur un béton fraîchement «décoffré». (Ph. Ricois).



Fig. 5. — Le Clocher de Villemonble. (Dessin de S. Francisca).

Fig. 7. — Saint François d'Assise. (Ph. Ricois).

ratiques qui s'apparentent si bien dans leu modernité avec leurs sœurs des portails d Chartres...

Un art nouveau avait surgi... Comme l pierre et le marbre, le ciment se taillait, l sculpture à fresque était inventée.

Grâce à ce procédé, pour une somme relati vement modique, MM. Tournon et Sarabezol les, habiles hagiographes, ont pu résumer pou tout un coin de la banlieue l'histoire du Chris tianisme depuis les apôtres jusqu'à nos jour Et l'on peut voir sur ce «calendrier de ciment (v. fig. 9) : Saint Pierre et Saint Paul ; Sain Genest, Saint Grégoire (v. fig. 9) ; Saint Au gustin et Saint Thomas d'Aquin ; Saint Beno (v. p. 145 en haut) ; Saint Bernard et Sain François d'Assise (v. fig. 7) ; Saint Françoi de Salle ; Saint Louis (v. fig. 8) ; Saint Vin cent de Paul (v. fig. 11) ; Saint Ignace et Sain François-Xavier ; Saint-Jean Baptiste de la Sa le et le Saint Curé d'Ars ; Sainte Marie-Ma deleine (v. fig. 10) ; Sainte Agnès, Sainte Thé rèse d'Aquila et Sainte Clotilde. Chaque Sain représentatif de son époque, de sa race, de



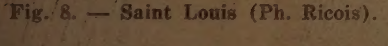


Fig. 8. — Saint Louis (Ph. Ricois).



Fig. 10. — Sainte Marie-Madeleine (Ph. Ricois).



Fig. 9. — St Paul St Ignace St Grégoire St Augustin
Sainte Marie Madeleine
St Benoit St Bernard St Louis St Genest (Ph. Ricois).

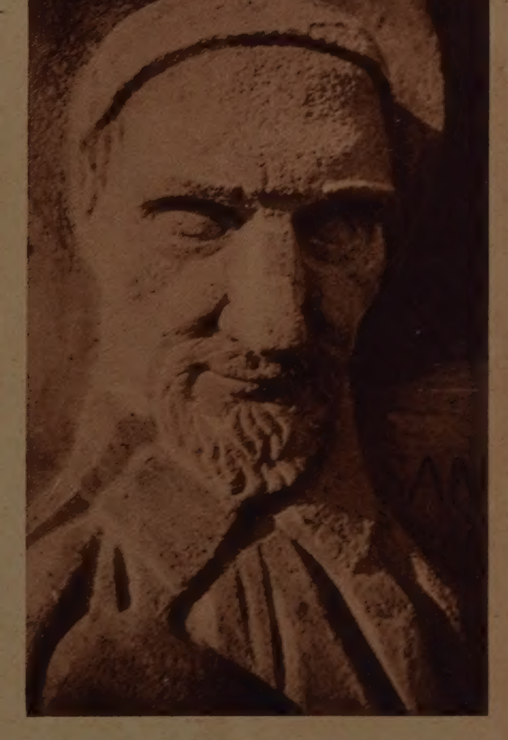


Fig. 11. — Saint Vincent de Paul (Ph. Ricois).

vertus particulières qu'il a pratiquées... Tous modèles que nous devons imiter.

On ne peut que féliciter de leur géniale et artistique découverte M. Paul Tournon, bâtisseur d'église et de cathédrale au Maroc, et M. Sarabezolles, déjà connu par sa Vierge exposée aux Arts Décoratifs et son Saint Thomas d'Aquin qu'on peut voir en la chapelle des Dominicains du faubourg Saint-Honoré à Paris.

Michel GUY.



Cours de Broderie d'Art

(Suite, v. p. 105).

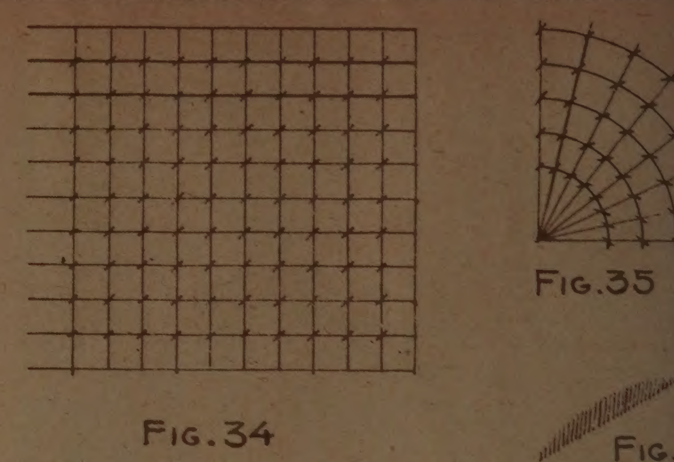


Fig. 34. Quadrillé pour fonds. — Fig. 35. Quadrillé léger en rayonnement pour fonds. — Fig. 36 Plumetis coulé simple pour ombrer le dessin.

Troisième série de points pour la première technique

a) Quadrillé léger

Ce point n'est autre qu'un lancé simple quand il est d'une pièce, refendu quand il est plus long et en plusieurs parties. Tantôt il se combine en lignes parallèles plus ou moins écartées, ou en dessin croisé léger (v. fig.34), tantôt il forme un rayonnement ou un gaufré fixé à distances régulières par un autre fil aux croisements des lignes s'il y a lieu (v. fig. 35). Son application peut varier à l'infini, et donne toujours d'heureux effets.

Ce quadrillé léger convient tout spécialement pour les fonds, où il remplace avantageusement les tissus appliqués, les peintures et l'imitation de broderie. Il met en outre singulièrement en valeur les sujets de l'avant-plan, et ceux que l'on veut faire ressortir.

b) Plumetis coulé simple

Celui-ci est utilisé en cette première technique, uniquement pour les quelques ombres qu'on veut accentuer dans le sujet, et pour venir en aide aux lignes le cas échéant (v. fig. 36).

Il consiste en des lignes parallèles dans le sens incliné en la plupart des cas à 45 degrés environ de la verticale.

Ces lignes sont faites de haut en bas quand elles sont d'une pièce, de bas en haut quand elles sont en plusieurs points, c'est-à-dire, au lancé refendu, et le plus souvent de droite à gauche.

Toutefois si on sent plus de facilité pour l'exécution en d'autres sens, peu importe ceux-ci, à condition de maintenir dans tout l'ouvrage l'inclinaison que l'on a choisie.

Comme dans le quadrillé léger, le plumetis coulé simple peut se faire d'une pièce lorsqu'il est court, en lancé simple ou en lancé refendu, s'il doit être long.

Il s'exécute de la même façon que celui-ci, il suffit seulement de veiller à la distance entre chaque point, de tenir compte du degré de couleur à donner, et de la longueur des points, qui peuvent légèrement différer suivant la place qu'ils occupent. Ce point offre déjà l'avantage de pouvoir dégrader les tons très facilement, et aide puissamment aux effets du dessin.



Fig. 39. — Coussin brodé au plumetis en deux sens opposés.

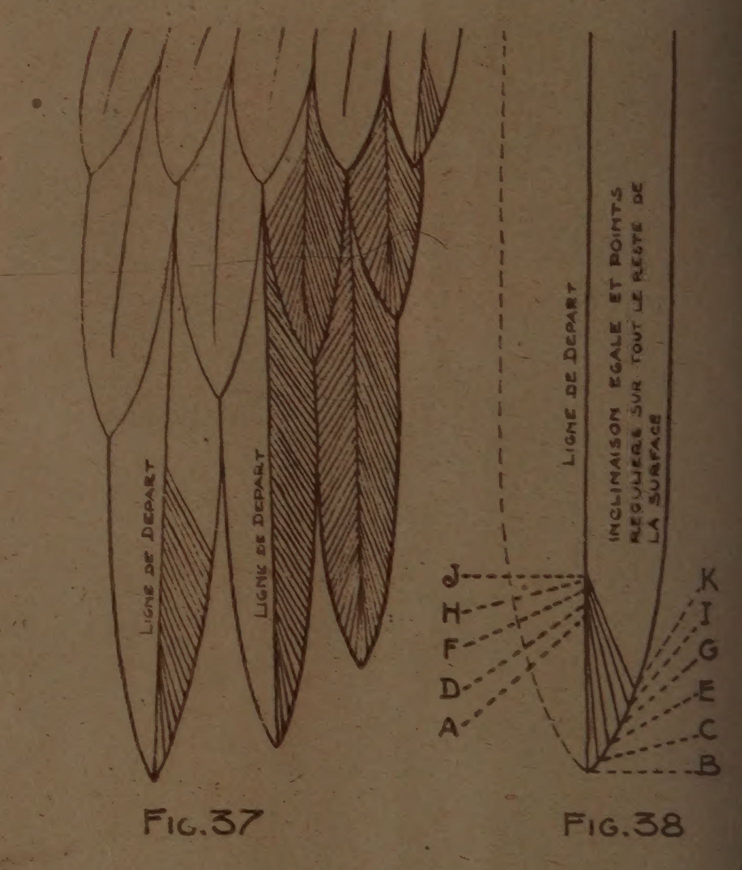


Fig. 37. — Plumetis coulé en deux sens opposés.
Fig. 38. — Manière de commencer une plume.

On peut obtenir un bon dégradé déjà même avec une seule couleur de soie, rien qu'en rapprochant et écartant davantage et graduellement les points. Si l'ouvrage ou le sujet demandent mieux encore, un changement de grosseur de soie, une modification du degré de couleur, permettront de graduer gracieusement vers la lumière ou l'ombre et donneront un travail parfait.

Donc, en résumé, il y a trois moyens à associer pour obtenir de bons résultats d'ombre et de lumière avec le plumetis coulé simple. L'écartement et le rapprochement des points, le changement de grosseur de fil, le changement de tons ou degrés de couleur dans la même gamme ou tout au moins assortis.

Si on part du foncé, par exemple, les points doivent être d'abord serrés, puis insensiblement écartés, les fils diminués de nombre et puis de grosseur, et la couleur graduellement portée aux tons clairs. Si, au contraire, on part du clair, c'est l'inverse qui doit être fait. Mais toujours sans heurter ni la distance des points, ni la grosseur des fils, ni surtout les tons.

c) Plumetis coulé en deux sens opposés

Ce point est surnommé avec raison « point de plume », parce qu'il convient admirablement bien pour représenter ce genre de motif dans la décoration en broderie.



Fig. 40. — Détail des ornements d'Averbode (XVIe Siècle).

Les ailes d'anges, d'oiseaux (v. fig. 39) ou d'insectes, sont fréquemment employés en broderie, il y a donc occasion bien souvent d'y faire ce beau point. Il est également le point préféré pour l'exécution des feuilles et des fleurs dans la plupart des sujets décoratifs. Bien entendu, dans cette première technique, dite légère, ce point doit être employé à fils régulièrement espacés dans les deux sens.

Pour bien broder une plume, ou une feuille d'ornementation, il convient, il est même nécessaire, d'en faire le dessin à la soie au point lancé refendu. Après quoi on sort l'aiguillée à A, on la rentre à B, on la ressort à A de nouveau (ou à peu près), pour la rentrer à C. Puis on la sort à D, la rentre à E, la sort à F, la rentre à G, et ainsi de suite en maintenant dès le 5e ou 6e point, l'inclinaison moyenne du fil, soit environ 45 degrés de la nervure. On continue de la sorte jusqu'au-dessus de la plume à la naissance de celle-ci, ou tout au moins jusqu'à la rencontre d'une autre plume, en ayant soin de toujours commencer ses points à la nervure, c'est-à-dire, au milieu de la plume, et les passer juste au-delà de la ligne brodée en point refendu comme dit plus haut. Celle-ci se trouvant donc cachée en dessous des points de plumetis coulé, donnera un léger relief au bord de la plume (ou de la feuille) et on arrêtera régulièrement les piqûres tout en accusant une bonne ligne.



Fig. 41. — Détail des ornements d'Averbode (XVIe Siècle).

Ce genre de point est très intéressant pour beaucoup de raisons, mais très spécialement pour ses effets de lumière et son miroitement de tons qui lui donnent une vie et une fraicheur tout à fait remarquables. Etant donné la nécessité de commencer la plume par sa pointe, il est du même coup nécessaire aussi de commencer l'aile par le bout, c. à d. par la dernière plume de celle-ci. On obtiendra, en même temps ainsi l'aspect, presque la réalité des plumes se recouvrant en partie les unes après les autres à la manière des écailles de poisson. Chacune surplombera un peu sa précédente, grâce au relief acquis par la bordure, et laissera ainsi une petite ombre sur elle. En tout cas, c'est une bonne occasion à saisir pour donner un beau jeu de lumière et de couleur à l'ouvrage.

Pour exécuter les feuilles et les fleurs dans ce point, il semble que dans certains cas il faille les commencer par l'extérieur, contrairement aux plumes, surtout quand on désire y mettre plusieurs tons dégradés. Il est en effet plus aisé de fondre les différents degrés de couleurs en les faisant converger vers la nervure, que de faire des points divergents vers l'extérieur. Car la divergence rend nécessaire l'ajoute de plusieurs petits points à chaque degré de couleur pour arriver au développement des lignes de l'extérieur. De plus cela dérange l'ordre des points qui s'enchevêtrent afin de se fondre et il est assez difficile d'éviter « les blancs » entre les points.

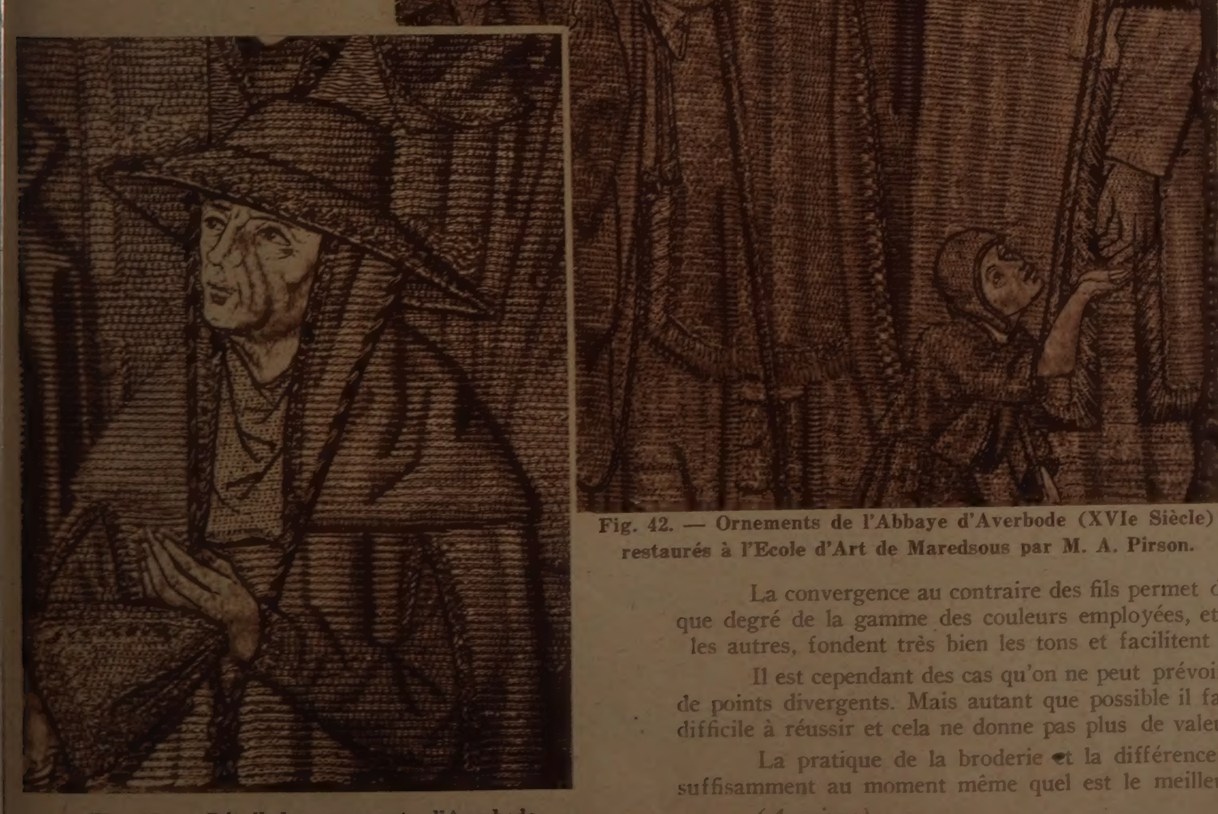


Fig. 42. — Ornements de l'Abbaye d'Averbode (XVIe Siècle) restaurés à l'Ecole d'Art de Maredsous par M. A. Pirson.

Fig. 43. — Détail des ornements d'Averbode (XVIe Siècle)

La convergence au contraire des fils permet de supprimer plusieurs points à chaque degré de la gamme des couleurs employées, et les fils entrant un peu les uns dans les autres, fondent très bien les tons et facilitent beaucoup le travail.

Il est cependant des cas qu'on ne peut prévoir et qui rendent nécessaire l'emploi de points divergents. Mais autant que possible il faut les éviter, car c'est beaucoup plus difficile à réussir et cela ne donne pas plus de valeur ni de beauté au travail.

La pratique de la broderie et la différence des motifs que l'on traite indiquent suffisamment au moment même quel est le meilleur procédé à employer.

(A suivre).

ALFRED PIRSON.

Trois modèles d'aubes

Le bas d'aube fig. 1 est orné de carrés incrustrés en dentelle genre Venise (Voir ces carrés à grandeur sur la planche à décalquer N° 2 qui accompagne ce présent numéro 8).

Façon de les exécuter : Le dessin est calqué sur une toile d'architecte, puis tracé par un fil de lin arrêté à une distance de 3 à 4 millimètres par un point de fil ordinaire qu'on passe par-dessus le fil de lin. Les parties mates du dessin sont comblées par un point de dentelle.

Quand les brides seront brodées à l'anglaise, il faudra cerner les motifs d'un feston très serré. Chaque carré terminé, coupez les fils à l'envers de la toile d'architecte, il sera ainsi prêt à être incrusté dans la toile. Incrustez à la grosse aiguille ou par un point de surget très serré.

Bas d'aubes et parements de manches en filet brodé

Explications de la planche N° 2 en papier décalquable qui accompagne ce présent numéro (n° 8) et du n° 3 qui accompagne le numéro suivant (n° 9).

On peut les traiter : 1°) Au point de toile, qui est le point que l'on retrouve le plus souvent dans les anciennes broderies. Après avoir fixé le brin de lin à un nœud du filet, on le fait aller et revenir deux fois par-dessus et par-dessous les fils du filet, dans l'un et l'autre sens de façon à former des croisillons.

2°) Au point de reprise. Celui-ci se fait par-dessus un nombre déterminé de carrés, par lesquels on a fait aller et revenir le fil aussi souvent qu'il le faut pour les remplir.

3°) On peut mélanger ces deux points et même employer des soies lavables de couleurs différentes.

Comme ces modèles de bas d'aube sont donnés sur un fond quadrillé, on peut aussi les broder au point de croix.

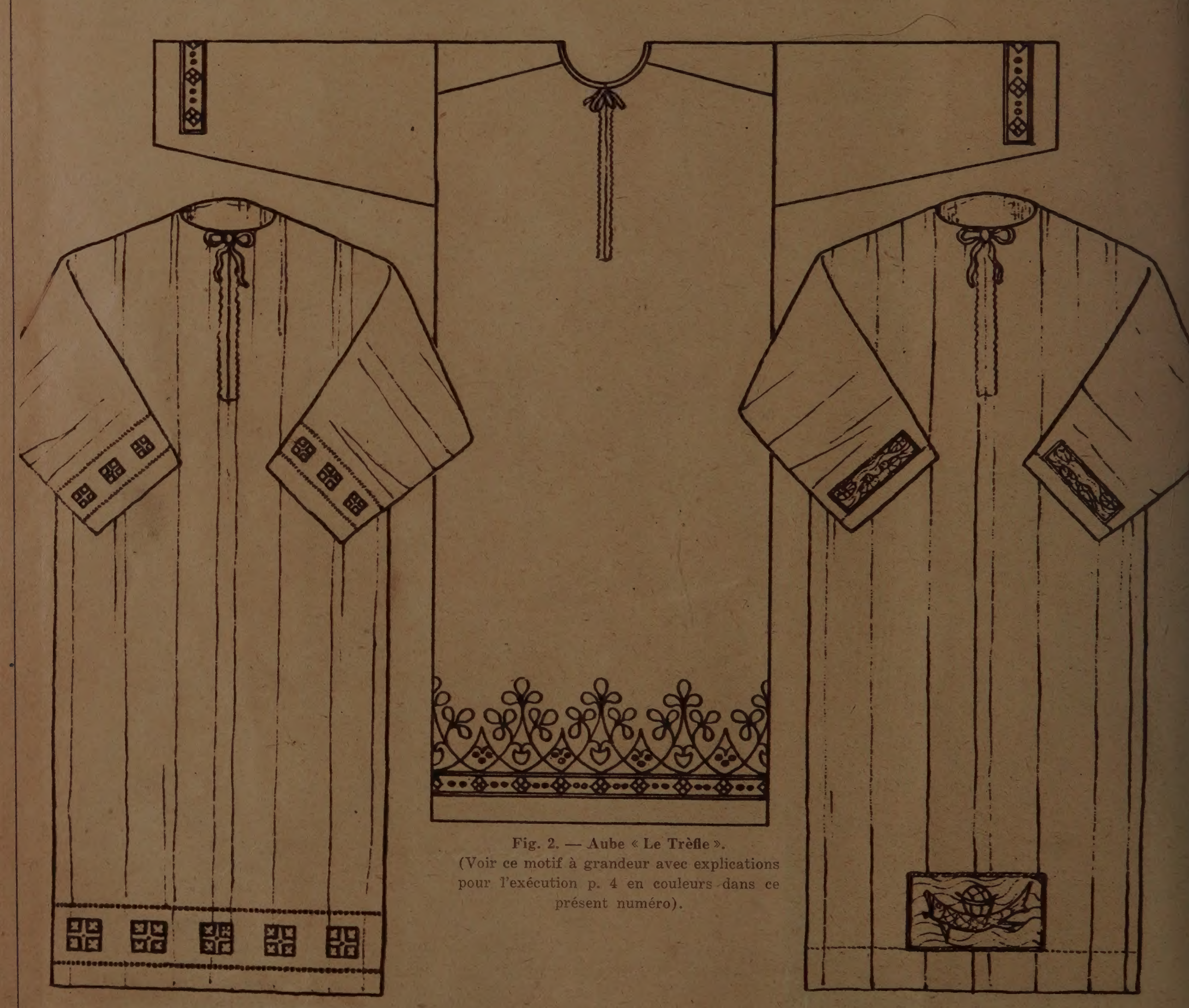


Fig. 1. — Aube avec carrés en dentelle. (Voir dessin à grandeur de ces carrés sur la planche à décalquer n° 2 qui accompagne ce numéro).

Fig. 2. — Aube « Le Trèfle ». (Voir ce motif à grandeur avec explications pour l'exécution p. 4 en couleurs dans ce présent numéro).

Fig. 3. — Aube l'Icthus ou Poisson eucharistique. (Voir ce parement à grandeur et explications p. 2 et 3 en couleurs dans ce présent numéro.

Lettres du douzième siècle

Ces lettres sont tirées du manuscrit 1 CVII de la Bibliothèque Royale du British Museum.

Alphabet du treizième siècle

Cet alphabet est tiré du manuscrit n° 490 de la Collection Arundel du British Museum.

PAREMENT d'A

Lettres du XIIe S:

Appliquez sur une toile de fond préalablement tendue sur un métier un morceau de drap d'or ou de satin tout soie bleu, dont les dimensions dépassent de chaque côté de trois centimètres celle de la surface nécessaire. Vous le posez à fil droit sur la toile du métier en veillant à ce qu'il soit bien d'équerre de tous côtés avec le cadre du métier.

Après quoi il ne vous reste plus qu'à coudre les quatre côtés de ce tissu et à le tendre du même coup en le cousant au moyen d'un point passé écarté. — Consultez le cours de broderie de M. A. Pirson dans le N° 3 de *L'Artisan Liturgique*.

Décalquez votre motif.

I. — Si vous brodez sur un fond de drap d'or, traitez les écailles en soie d'Alger de deux tons bleus (La soie n°s 88 et 91) au passé plat.

Le bord des yeux, le
en soie d'Alger de deux to

Les yeux et la corbe
plat de deux tons de soie b

Les pains se brodent

Les vagues entoura
foncé (La soie n° 48).

Tout le motif est s
fond de l'aube à l'aide d'un

II. — Si au lieu du
brodez votre poisson en de
768 et 771).

Les pains sont brod
deux tons de soie brune. (I

Les vagues entoura
émeraude (La soie n° 48).



Parement de la manche. — Première interprétation : fond foncé, feuilles claires.

Parement du bas de l'aube (v. schema p. 152). Première interprétation : fond foncé, poisson clair. (Des

…e l'Icthus ou poisson eucharistique

sont brodés au passé plat
soie nos 21 et 32).
son sont traités au passé
) et 772).
e crême(La soie no 761).
e la soie vert émeraude

lorée et appliquée sur le
e le découdre facilement.
ez du satin de soie bleue,
r jaune or. (La soie nos

s de soie. La corbeille en
.

tées avec de la soie vert

Appliques pour les poignets de l'Aube

I. — Travaillez sur un morceau de drap d'or bien fixé à votre toile de fond tendue sur métier.

Les nénuphars au point passé de deux tons ocre. (La soie nos 587 et 591).

Les feuilles au passé en deux tons bleus. (La soie nos 88 et 91).

Les vagues au passé en vert émeraude. (La soie no 48).

II. — Si vous employez du satin bleu, faites les feuilles en soie jaune, or (La soie nos 768 et 771), les fleurs en ocre foncé (La soie nos 587 et 91), les vagues en vert émeraude (La soie no 48).

« L'Artisan Liturgique », 16, rue Fénelon, NIMES (Gard), ou Mlle A. Van Kerckoven, 36, rue de la Monnaie, GAND, peuvent se charger de faire exécuter ces parements d'aube.



Parement de la manche. Deuxième interprétation : fond clair, feuilles foncées.

ques). — Parement du bas de l'aube (v. schema p. 152). Deuxième interprétation : fond clair, poisson foncé.

AUBE Le Trèfle.

(Lettres du XIVe siècle)



Moitié du motif de la manche (v. patron p. 152).

Ornée d'un dessin trèfle à exécuter en coton mercerisé lavable bleu et rouge.

Rembourrez avec du coton à broder tout le motif, les bords extérieurs exceptés ; ceux-ci sont tracés par une soutache bleue et une rouge.

Le rembourrage blanc est recouvert par un point au passé plat. Tous les motifs peuvent être cernés d'un point coulé en coton mercerisé bleu très foncé pour donner plus de relief au sujet.

On peut demander en France à « L'Artisan Liturgique », 16, rue Fénelon, NIMES (Gard)ou en Belgique à Mlle A. Van Kerckoven, 36, rue de la Monnaie, GAND :

1) Les fournitures nécessaires pour faire cette aube.

2) L'aube avec motif « Le Trèfle », dessiné et échantillonné : 400 frs. (indiquer la hauteur qu'on désire).

3) L'aube toile pur fil confectionnée avec le motif « Le Trèfle » 750 frs. (Indiquer la hauteur qu'on désire).

Motif faisant le tour du bas de l'aube (v. schema p. 152). — Dessin de M. Jacques.



Fig. 38. — Mosaïque du château sarrasin La Zisa à Palerme (XIIe Siècle). — Photo Alinari.

Le Symbolisme chrétien

LE PAON

IXe Siècle

On conserve dans le trésor de la Cathédrale de Sens de très précieux tissus qui représentent des oiseaux, entre autres le paon.

« La métropole de Sens, écrit le Chanoine Chartraire, fut de bonne heure riche en reliques. Elle reçut par surcroît, lors de la suppression des maisons religieuses en 1791, celles des grandes abbayes sénonaises de Saint Pierre le Vif et de Sainte Colombe.

Or la règle observée depuis les premiers âges du Christianisme était d'envelopper, par respect, les ossements des saints dans des suaires précieux : soieries orientales, lins brodés, bourses ou sachets rehaussés de broderies.

Telle fut l'origine de la collection, l'une des plus riches qui soient, de tissus du haut Moyen-Age exposés au Trésor de Sens. Ils furent trouvés dans les coffres où avaient été déposées les reliques dépouillées, en 1792, de leurs chasses d'orfèvrerie, et recueillis avec soin lors des reconnaissances de ces reliques au XIXe siècle.

Parmi ces grandes pièces de soieries, la plupart provenant d'ateliers byzantins du VIIIe au Xe siècle, il convient de noter le *Suaire de Saint-Victor* probablement apporté en 769 d'Agaune, avec le corps du soldat martyr; le *Suaire de Saint Siviard* aux vastes médaillons de damas blanc, encadrant un griffon ailé, rehaussé d'or et de pourpre et le *Suaire des Saints Innocents* (IX ou Xe Siècle) qui représente, entre des médaillons ovales, dans des losanges curvilignes, des paons affrontés séparés par un hom. (v. fig. 39).

Les ateliers siciliens des XIe et XIIe siècles, héritiers des traditions arabes et orientales, sont représentés par de superbes spécimens : *le Suaire de Saint Léon;* le *Suaire de Saint Flavit;* le second *Suaire de Sainte Colombe*, samit de soie vermeille orné d'un orfroi tissé dans l'étoffe offrant un décor de soie polychrome s'enlevant sur fond d'or où la formule rituelle arabe alterne avec des emblèmes chrétiens; — *damas de Palerme* de couleur vermeille à décors jaune d'or, où des gazelles couronnées alternent avec des oiseaux fabuleux à queue de serpents.

La plus séduisante des soieries siciliennes est le *Suaire de Saint Potentien* (XIIe siècle) fait d'une ancienne chasuble. Les griffons et les oiseaux qui s'y jouent, encerclés dans une inscription coufique, stylisée et défigurée, sont évidemment inspirés d'un modèle sas-



Fig. 39. — Le Suaire des Saints Innocents (IXe ou Xe Siècle). Cathédrale de Sens (Yonne).



Fig. 40. — Doublier ou parement de lutrin. — Des paons affrontés devant le hom (XIe ou XIIe Siècle). — Cathédrale de Sens (Yonne).

sanide. Le décor bleu turquoise relevé de détails grenats se détache harmonieusement sur le fond de pourpre violette. (1)

Une partie de ce tissu représente quatre oiseaux qui, comparés à tous les documents similaires, peuvent être considérés plus ou moins vraisemblablement comme des paons affrontés, ayant devant eux le *hom* symbolique dont il a été question plus haut.

Ce Suaire déposé au trésor de la cathédrale de Sens, dit Viollet le Duc, pourrait être de fabrication sicilienne, ce que ferait supposer la fausse inscription cufique, qui n'est là qu'une ornementation. Cet usage de placer des inscriptions dans les tissus venus de la Grèce, se perpétua fort tard. Dans la fabrication occidentale il est fait mention, dans les inventaires, d'étoffes à lettres grégeoises. Les Occidentaux ne se firent pas faute de remplacer souvent l'imitation des lettres arabes par des inscriptions latines; mais les étoffes importées d'Orient étant toujours les plus estimées, il n'est pas surprenant que les fabriques siciliennes et italiennes aient reproduit longtemps des inscriptions cufiques dans leurs tissus, afin de les vendre plus cher, en faisant ainsi croire aux acheteurs qu'ils étaient de provenance orientale. Ces fabriques italiennes ne cherchèrent au début que de faire de la contrefaçon orientale, et jusqu'à la fin du XIIIe siècle il ne paraît pas que, pour les étoffes de soie du moins, les fabriques orientales aient tenté d'adopter des dessins étrangers au style grec, persan et égyptien.

On conserve aussi dans le trésor de Sens un doublier ou parement de lutrin (h. 1 m. 81, l. 0 m. 78) du Xe ou XIe siècle, d'après Viollet le Duc (v. fig. 40). Il ne reste plus que quelques fragments de cette étoile écrue de soie rouge, jaune et verte. Le motif principal se compose de rangées de caissons octogones (h. 0 m. 22, l. 0 m. 12) encadrant des paons affrontés, séparés par un hom. Des losanges quadrillés remplissent les intervalles.

(1) « Le Trésor de la Cathédrale de Sens » par le Chanoine CHARTRAIRE. — Ed. Laurens, Paris.



Fig. 41. — Fragment de parement (XIe Siècle).
Cathédrale de Sens (Yonne).

Dans ce même trésor on voit un fragment de parement ayant servi de suaire (h. 0.58, l. 0.34). Cette toile écrue de soie rouge, jaune et bleue reproduit un type copte. Elle est du XIe siècle. Des oiseaux d'une forme barbare et dont la queue semble être celle des paons, sont encadrés dans des bordures de forme octogone et hexagone (V. fig. 41).

On voit dans le musée de Brunswick une dalmatique du XIVe siècle faite de deux étoffes différentes. L'une des deux représente des paons et des fleurs d'or sur un fond rouge (V. fig. 42.).

Au musée de Cluny une grande nappe de guipure représente entre autres le paon. (V. fig. 43).

* * *



Fig. 43. — Détail d'une grande nappe en guipure couverte de sujets brodés et rehaussés de points coupés. Ce sujet représente le paon. A droite en bas le Pélican (Musée de Cluny).



Fig. 42. — Dalmatique du XIVe Siècle. — Musée de Brunswick.

Nous terminons cette rapide étude en souhaitant, comme nous l'avons dit en commençant, que nos artistes modernes reprennent ce sujet dans leurs motifs décoratifs tout en l'adaptant aux techniques propres à notre temps. C'est ce qu'on vient de faire pour l'autel de l'église Saint Louis à Vincennes, où figurent quatre paons symboliques (V. fig. 36 et 37 n° 7 p. 137).

C'est ce qui a été fait aussi pour une custode de l'Abbaye de St-André (v. fig. 44) et c'est ce que l'Artisan Liturgique a proposé comme orfroi d'une chasuble blanche ou noire pour symboliser la résurrection du Christ ou celle des fidèles (v. n° 4, p. 53).

Dom Gaspar LEFEBVRE O. S. B.

FIN



Fig. 44. — Custode de l'Abbaye de St André (Lophem). Les deux paons affrontés près du chrisme. Sur le couvercle (en avant) le poisson et les pains eucharistiques. — Œuvre des Frères Devroye, orfèvres.



La Chasuble "SAINT-PERD."

par les

Clarisses de Mazamet

Nous avons dit dans notre précédent numéro (v. p. 143) que nous parlerions cette fois de l'*ornement* fait par les Clarisses de Mazamet pour sa Sainteté Pie XI, à l'occasion du VIIe Centenaire de Saint François.

Cet ornement, qui est agréé par le Pape, se rapproche de la forme réduite que nous avons donné dans nos précédents numéros. Nous parlions de 66 centimètres de largeur (v. p. 65) et la chasuble que les Clarisses de Mazamet ont baptisée « Saint Père » en a 74 de largeur (v. fig. 9). Sa hauteur est de 1 mètre 9 du côté du dos, c'est-à-dire du bas jusqu'à l'encolure.

Cette forme qui n'est pas étriquée, se fait très facilement accepter par tous.

Une des caractéristiques de cette chasuble, et également agréée par Pie XI, est l'orfroi en forme de Y, tant sur le devant que sur le dos (v. fig. 8 et 4).

Le tissu de cet ornement, n'étant pas raidi par du bougran, garde toute sa souplesse. Il tombe en plis qui sont naturels et il est assez léger, ce qui est aussi un avantage pour le célébrant.

Comme l'aube, la chasuble et tous ses accessoires (étole, manipule, voile du calice, bourse) chantent les gloires de Saint François en résumant la vie du Séraphique Patriarche et celle de son Ordre.

L'ornement est *entièrement* fait en or nué avec des scènes dont tous les personnages — au nombre d'au moins deux mille — sont brodés en peinture à l'aiguille.

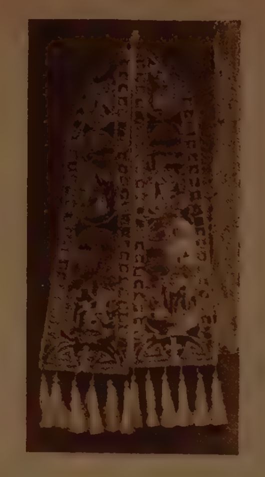


Fig. 1. — Le Manipule.



Fig. 2. — L'Etole.

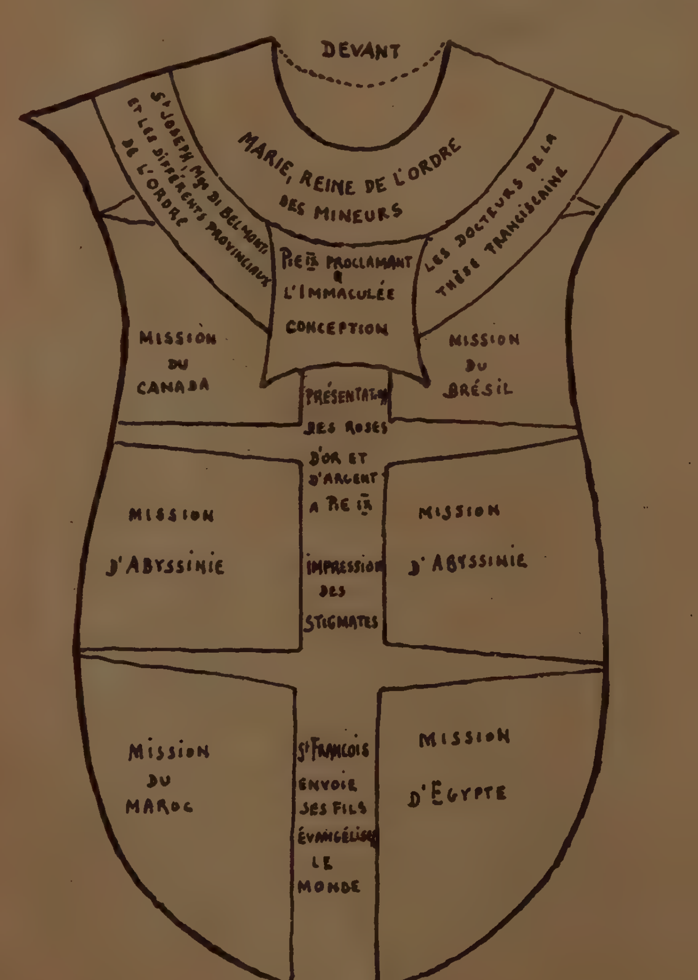


Fig. 9. — Patron de la chasuble (dos) avec désignation des personnages et des scènes.



Fig. 4. — Chasuble vue de face.


Fig. 5. — La bourse (recto).


Fig. 6. — Le voile du calice.


Fig. 7. — La bourse (verso).

Le galon lui-même, qui borde l'ornement, est formé de petites figures représentant les fils de Saint François, saints ou illustres (v. fig. 4 et 8).

Le travail de la chasuble et des accessoires (étole, manipule, voile de calice) exécuté sur du mansouk n'est ni raide, ni lourd, il ne vise pas à l'effet décoratif à distance, mais il est harmonieux dans son ensemble.

La corde franciscaine borde le large galon central (v. fig. 4 et 8). Des armatures en coutures d'or avec des fonds marrons très foncé séparent es diverses scènes. (v. fig. 3, 4, 8 et 9).

De multiples inscriptions en latin désignent ces scènes et les personnages.

Les fig. 3 et 9 indiquent ce que représente chacun de ces petits tableaux.

Au centre (dos) est le portrait de Pie XI, très ressemblant, encadré de la prière tirée de l'Encyclique *Rite expiatis* : « Que le Patriarche Séraphique ne cesse de protéger la vigne qu'il a plantée, qu'il fortifie de la sève de la charité sa multiple descendance, afin qu'ayant tous un même cœur et une même âme, ses fils s'adonnent avec zèle au renouvellement de la famille chrétienne ». Les fils de S. François répondent : « Prions pour notre saint Père le Pape Pie XI ».

L'étole et le manipule (v. fig. 1 et 2) montrent les Frères Mineurs pénétrant dans les pays des missions. Chaque pays (Autriche, Allemagne, Balkans, Turquie, Syrie, Palestine, Chine, Japon, Tartare, Indes. Perse, Philippines) a ses types, ses costumes et ses paysages merveilleusement appropriés.

La bourse au recto (v. fig. 5) et au verso (v. fig. 7) représente huit scènes de la vie de S. Pascal Baylon et autour, formant galon, à l'avers les Papes ayant appartenu au premier et au troisième Ordre et ceux qui ont eu des rapports particuliers avec l'Ordre Séraphique et au revers 32 cardinaux du premier Ordre.

Le voile du Calice (v. fig. 6) est réservé à l'histoire de Sainte Claire et tout autour aux Saintes, bienheureuses ou vénérables du 2e Ordre.

Cet ornement est donc un tableau puissamment synthétique et artistique qui dit au Saint Père tout l'amour que lui porte l'Ordre de Saint François et qui exprime à Dieu les actions de grâces que les fils de ce glorieux Patriarche veulent lui rendre par le Souverain Pontife célébrant le Saint Sacrifice en se drapant pour ainsi dire dans toutes les gloires franciscaines.

Dom Gaspar LEFEBVRE O. S. B.


Fig. 8. — Chasuble vue de dos.

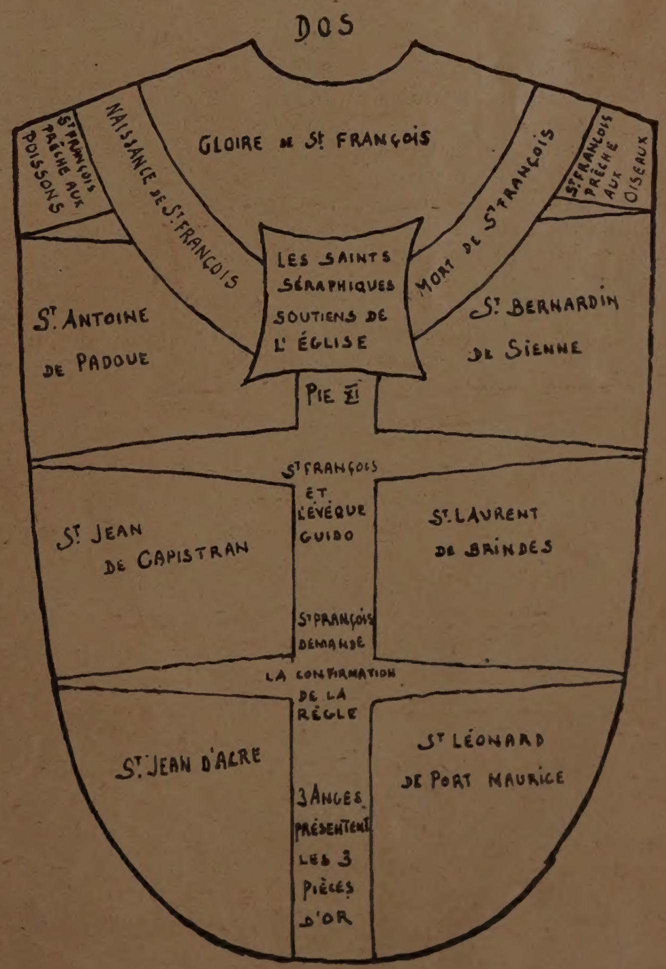


Fig. 3. — Patron de la chasuble (face) avec désignation des personnages et des scènes.



Décrets de Rome concernant les Artistes chrétiens

(Suite, voir page 130)

LE TABERNACLE

Après avoir pris connaissance des principales conditions auxquelles doit répondre l'autel, étudions quelles sont les prescriptions liturgiques au sujet du Tabernacle.

Le Droit Canon (n° 1269) nous dit :

« *Sanctissima Eucharistia servari debet in tabernaculo inamovibili in media parte altaris posito.* »

Donc la très Sainte Eucharistie doit être placée dans un tabernacle fixe, inamovible qui doit se trouver au milieu de l'autel.

Le § 2 ajoute que dans le tabernacle on ne doit mettre absolument rien d'autre que la Sainte-Eucharistie et que l'on doit prendre tous les soins voulus pour éviter que l'on puisse commettre, à son égard un sacrilège.

Le Tabernacle doit être solide et toujours fermé à clef.

Ordinairement, et pour les églises paroissiales ou autres, qui ne sont ni des cathédrales, ni des églises collégiales, ni des églises conventuelles, le tabernacle se trouve à l'autel majeur.

Dans ces dernières, à cause de la récitation de l'office au chœur et des fonctions liturgiques extraordinaires, le tabernacle se trouve plutôt dans une autre chapelle ou sur un autel latéral.

Le Tabernacle doit être tapissé à l'intérieur de soie blanche. Le ciboire (récouvert aussi d'un pavillon en soie blanche) et la lunule qui contiennent les Saintes Espèces y sont déposés sur un corporal.

Jour et nuit, excepté seulement depuis les Vêpres du Jeudi Saint jusqu'à l'*Exultet* du Samedi Saint, une veilleuse à l'huile doit brûler devant le Tabernacle où se trouve le Saint Sacrement.

LE CONOPEE

On entend par Conopée un rideau qui doit envelopper le Tabernacle en entier. Il est ordinairement en soie, mais il est permis de le faire en laine, en coton ou en mousseline.

Sa couleur est ou bien le blanc ou bien la couleur liturgique du jour. Il est à remarquer toutefois que pendant les offices et les messes des morts où l'on devrait employer le noir, c'est le violet qui le remplace parce que le noir étant employé pour les défunts ne peut envelopper Jésus-Christ qui est l'auteur de la vie et qui est vivant dans le Tabernacle.

Voici les différentes réponses que la Sacré Congrégation des Rites a faites aux nombreuses questions qui lui ont été posées au sujet du Conopée. Nous les donnons dans leur texte original, en latin, que nous traduisons ensuite.

a) Obligation d'avoir le Conopée. — Quelle est sa forme ?

1. — *In Altari S. S. Sacramenti tabernaculum tegendum est conopaeo, quod potest confici ex panno contexto, ex gossypio vel lana et debet esse coloris albi vel coloris convenientis officio.* S.R.C. 21 Junii 1885. N° 3055.

A l'autel, le tabernacle du Très Saint Sacrement doit être recouvert du Conopée, fait en soie, en coton ou en laine et de couleur blanche ou de couleur correspondant à l'Office.

2. — *Tabernaculum conopaeo debet esse opertum.* S. R.C. 5221/12 5368.

Le Tabernacle doit être recouvert du Conopée.

3. — *Necessario hoc conopeaum ex natura sua ad instar tentorii conficitur, quod anteriorem partem tabernaculi totum tegat.*

Nécessairement le Conopée doit être, par sa nature même, confectionné sous forme d'une tente qui couvre en entier la partie antérieure du Tabernacle.

4. — Dans le Cérémonial romano-séraphique, O. M. Conv. approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites le 10 août 1904, nous lisons : « *Conopaeum tabernaculi in parte superiori contrahatur seu crispatur: in fimbriis vero ita dilatetur, ut* totum *tabernaculum tegat.* »

Le Conopée du tabernacle doit être resserré ou froncé en sa partie supérieure : le pourtour inférieur cependant doit être assez ample pour recouvrir le tabernacle en entier.



Ces images des Bénédictines de Verneuil ont été éditées en 8 couleurs et un or par la Société Liturgique. Elles s'inspirent d'anciennes enluminures et obtiennent un grand succès. Leur format est de 7 x 12. Quatre ont un format allongé. La collection est de 28 images. Elles coûtent 60 centimes français pièce. On peut se les procurer en France, chez Mlle Durieu, 16, rue Fénelon, Nîmes (Gard) et en Belgique chez Mlle Van Kerckoven, 36, rue de la Monnaie, Gand.

5. — Aux questions adressées à la Sacrée Congrégation des Rites (Ephem. liturg. 1915 p. 659 sq.) il a été répondu :

a) *Num tabernaculum in quo S. S. Sacramentum reconditur conopaeo cooperiri debeat ? Réponse : Affirmative*

Le tabernacle où se trouve le Saint Sacrement doit-il être recouvert du Conopée ? Réponse : Affirmativement.

b) *Num conopaeum confici possit ex panno, gossypio, lana ? Réponse : Affirmative.*

Peut-on confectionner le Conopée en soie, en coton, en laine ? Réponse : Affirmativement.

c) *Cujusnam coloris esse debeat ?* Rép. : *Maxime convenire colorem festi vel feriae occurrentis. Alias Albus.*

De quelle couleur doit-il être ? Réponse : La couleur de la fête ou de la Férie convient surtout, sinon on prend le blanc.

6. — Opinion de Gavanti :

Oportet ut tabernaculum, licet pretiositate insigna, tum ratione materiae tum artis, si in eo SS. Eucharistia asservatur, conopaeo omnino cooperiatur, sive ad instar tentorii, sive ex necessitate structurae, ad instar curtinae.

Si alicubi tabernaculum tholum praealtum habet, sufficit in casu, quod conopaeum tantummodo totam partem anteriorem tegat.

Le Conopée doit recouvrir le tabernacle entier.

Il est de rigueur que même dans le cas où il s'agirait d'un tabernacle de grande valeur, autant par la matière dont il est fait que pour l'art qui y est déployé, il soit, si on y conserve le St-Sacrement, de toute part recouvert du Conopée, soit sous forme de tente, soit sous forme de courtine si la construction de tabernacle l'exige.

Si on se trouve en présence d'un tabernacle à coupole très haute, il suffit *pour ce cas spécial*, que le Conopée recouvre seulement toute la partie antérieure.

7. — La Sacrée Congrégation des Rites a répondu à la question :

An servari possit consuetudo, non adhibendi conopaeum quo tegi debet tabernaculum ubi asservatur SS. Eucharistia Sacramentum ? Réponse : Negative.

Est-il permis de ne pas recouvrir d'un Conopée le tabernacle dans lequel est renfermé le St-Sacrement ? Réponse : Négativement.

(A suivre). Fr. LUDOVICUS, oblat de S. Benoit.



Fig. 1. — Chape exécutée par Mlle Thiébaut.



XPOSITION
organisée par les
Cahiers Catholiques
(Janvier 1928.)

A cette exposition nous avons relevé parmi lès ornements d'église deux chapes, une chasuble et une étole pastorale qui méritent à divers titres l'attention.

La chape (v. fig.1) a été exécutée par Mlle Thiébaut. Faite en moire antique, elle a comme motif central sur le chaperon un paon (emblème de l'immortalité) brodé en passé, dont la roue faite d'un lamé vert se détache sur un fond de velours loutre.

Deux branches de rosier entourent le paon tandis que quelques grappes de raisins et feuilles de vigne rappellent le symbole de l'Eucharistie. Tout au bas de la chape un motif de blés en or complète ce symbole.

Les orfrois sont décorés avec des plumes de paon et des roses rappellant celles du chaperon — et se détachant sur la moire. Dans le bas une incrustation du même velours loutre.

Le prix de cette chape est de 3000 francs.

Mlle Marthe Fauchon des Ateliers d'Art Sacré a exposé une chape faite en l'honneur de Saint Joseph. Sur le chaperon en tissu broché or la Sainte Famille et autour l'inscription de l'Antienne du Magnificat de la fête de Saint Joseph : *Ecce fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam.* (v. fig. 2).



Fig. 3. — Devant de la chape fig. 2.

Fig. 2. — Chape exécutée par Mlle Fauchon.

Le chaperon est fait en applications de tissus brochés, lamés et changeants ; les têtes sont exécutées au petit point de soie. Dans le fond des lys épanouis. La frange est verte et noire.

Les orfrois de la chape en tissu broché or sont traités de la même façon que le chaperon. Ils représentent des anges tenant des gerbes de lys (v. fig. 3).

Mlle Marthe Fanchon a présenté aussi une chasuble et une étole pastorale d'une technique fort intéressante.

La chasuble est en soie très souple. (v. fig. 4).

leurs : roses, oranges, bleues, mauves, etc. exécutées en crochet de soie, appliquées, et cernées d'un point de laine de couleur, figurant le jaspé de la fleur. Ses petites fleurs sont en liliane présentant une gamme de tons, harmonisée avec chaque grande fleur. Les feuilles sont en liliane vert olive clair et noir. La chasuble est doublée de toile de soie orange, le devant est aussi garni que le dos.

Le Symbolisme choisi est assez général ; cette chasuble étant destinée à commémorer à la fois, les Mystères Joyeux les Fêtes de la Sainte Vierge et des Saints. L'idée de Joie est représentée par les fleurs, de toute espèce ; et ces fleurs ainsi que toute la création participent à la louange divine ainsi que chante l'Eglise à Laudes : *Benedicite omnia opera Domini Domino : laudate et superexaltate eum in saecula.* (Cant. de Daniel) ou encore « *Frondete flores quasi lilium et date odorem et frondete in gratiam, collaudate canticum et benedicite Dominum in operibus suis.* (Communion de la fête de N. D. du Rosaire).

Ce procédé de broderie donne beaucoup de relief et de richesse, avec un minimum de matériaux et peu dispendieux — et c'est d'une exécution assez rapide.

La chasuble et les petits ornements coûtent 1200 francs.

L'étole pastorale (v. fig. 5) est du même style, les franges sont en laine crême avec des brins de soie, les glands sont aussi en laine assortie à l'ensemble. — Prix 300 francs.



Fig. 5. — L'étole pastorale exécutée par Mlle Fauchon.

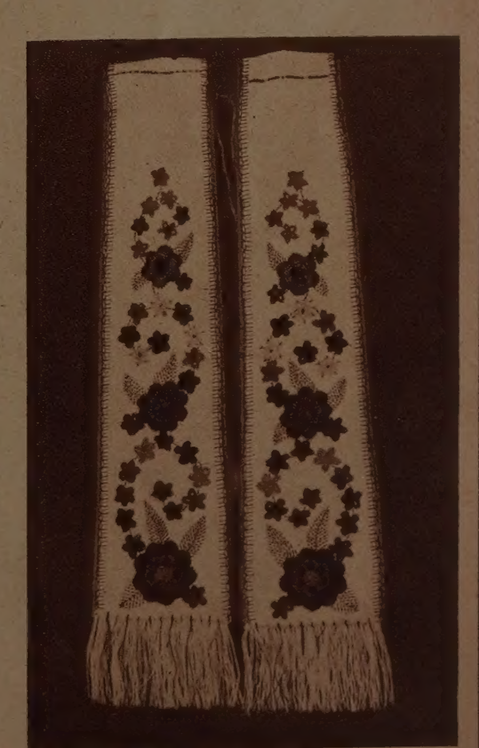


Fig. 4. — Chasuble exécuté par Mlle Fauchon.



Ateliers Liturgiques des Filles de l'Eglise

Dans notre précédent numéro nous avons dit que les Filles de l'Eglise, qui collaborent à *L'Artisan Liturgique* pour tout ce qui concerne la confection des ornements, peuvent fournir des ornements ou des linges d'église échantillonnés ou entièrement confectionnés dans leurs ouvroirs liturgiques. Nous donnons ici quelques spécimens de leur travail.

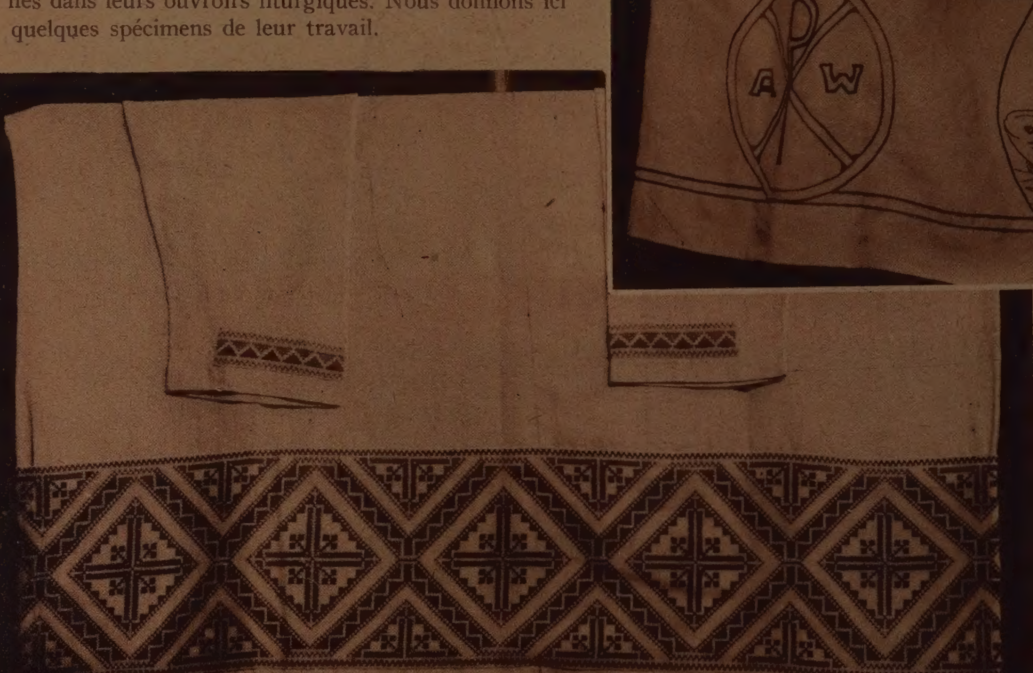


Fig. 1. — Surplis avec symboles du Christ.

Le surplis fig. 1 leur a été commandé pou la Hollande. Il revint à 400 francs.

L'aube fig. 2 est celle dont nous avon donné le patron à la page 140 de notre der nier numéro et le dessin avec couleurs à l 3e page de l'encart en couleurs de ce mêm numéro (N° 7 Octobre à Décembre 1927 Elle revint à 750 francs.

Fig. 2. Aube avec parement au point de croix sur étamine.

La chasuble fig. 3 en damas noir, dont les orfrois ont été exécutés par les Bénédictines d'Argentan, a été monté par les Filles de l'Eglise. Cet ornement destiné aux messes des défunts représente le phénix qui est un symbole de la résurrection. On peut se le procurer à Nimes à partir de 1200 francs.

La chasuble fig. 4, dont la Vierge a été aussi exécutée à Argentan, est en velours frappé, violet romain. On peut l'avoir en toutes les nuances liturgiques. Le galon est tissé. Le prix de cet ornement avec ses accessoires est à partir de 1350 francs.

Toutes les commandes doivent être adressées en France à Mlle Durieu, 16, rue de Fénelon, Nimes (Gard)et en BELGIQUE, à Mlle A. Van Kerchoven, 36, rue de la Monnaie, GAND.



Fig. 3. — Chasuble en damas noir.



Fig. 4. Chasuble en velours frappé, violet romain.

IMPRIMATUR
Brugis, 10 Aprilis 1928
L. Vandén Berghe, Vic. gén.

Imprimi potest
Abbatiæ Sti Andreæ, 8 Aprilis 1928,
† Theodorus, Abbas.
Imprimé par C. Van Cortenbergh, Bruxelles.

NIHIL OBSTAT
Brugis, 9 Aprilis 1928
I. Vander Meersch, can.